



# VOUS AUSSI, DEMANDEZ LE LABEL "ENDROIT DE CAMP" !

Vous louez un bâtiment ou une prairie aux mouvements de jeunesse ? Vous faites tout pour que votre endroit de camp soit agréable et que les camps se déroulent bien ? Alors pourquoi ne pas valoriser ce travail et améliorer encore les lieux ?! C'est ce que vous permet le **label de qualité** octroyé par l'ASBL Atouts Camps et reconnu par la Wallonie. Le label vous permet aussi de bénéficier d'un accompagnement sur mesure pour louer votre endroit de camp en toute sérénité.

## Ses avantages :



Gage de qualité



Conseils personnalisés



Visibilité accrue



Annonce détaillée



Échanges et relais d'infos



Subsides de 12.500 euros (bâtiments)

## Son fonctionnement :

1

### LA VISITE CONSEIL

Un collaborateur d'Atouts Camps vient visiter votre endroit de camp.

2

### LE RAPPORT DE VISITE

Vous recevez un "rapport de visite" avec les conseils pour obtenir le label.

3

### À VOUS DE JOUER !

Vous complétez quelques documents et envoyez votre dossier à Atouts Camps.

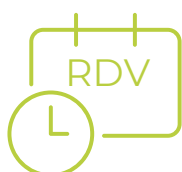
4

### LA VISITE DE LABELLISATION

Une dernière visite est programmée pour finaliser votre labellisation.

## Intéressé.e ?

**CONTACTEZ-NOUS POUR DEMANDER UNE VISITE OU SIMPLEMENT PLUS D'INFOS !**



- > Pour les prairies : 0460/96.07.88 ou [juliette.devaux@atoutscamps.be](mailto:juliette.devaux@atoutscamps.be)
- > Pour les bâtiments : 0478/300.359 ou [jerome.vanderschueren@atoutscamps.be](mailto:jerome.vanderschueren@atoutscamps.be)
- > Pour une question générale : 081/65.83.09 ou [info@atoutscamps.be](mailto:info@atoutscamps.be)